

Réf: Dossier N° : 58277

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « IVOKOM »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE OSCAR A 50 M. DU  
KINGCASH, 01 BP 2890 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 13 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOKOM » .

Objet: Traduction, entrepreneuriat, community, web design, infographie / presse, divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE OSCAR A 50 M. DU  
KINGCASH, 01 BP 2890 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur KOUAME KOUASSI JUNIOR .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32329 du 13/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28883 du 13/12/2018

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

